

PROFIL DE POSTE – PROFESSEUR DU CNAM - CHAIRE ACTUARIAT
(PRCM 0121)

Equipe pédagogique : EPN 9 – Economie Finance Assurance Banque

Nom du responsable direct : Alexis Collomb – Directeur EPN 9

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme en son article premier l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. En effet, ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les missions spécifiques dévolues aux enseignants-chercheurs du Cnam sont les suivantes :

- prise en compte des besoins des territoires dans l'organisation et les contenus de l'offre de formation,
- prise en compte et suivi des besoins exprimés par les publics de la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire,
- contribution à la mise en œuvre, dans le cadre d'une contractualisation siège-centres, d'une stratégie permettant au Cnam d'installer, de manière intégrée, son identité sur le territoire national,
- mission nationale de coordination des équipes pédagogiques et participation au suivi du déploiement de l'offre de formation et au bon déroulement des enseignements et de leur qualité,
- possibilité d'assurer des enseignements et de participer à diverses activités liées au statut d'enseignant sur l'ensemble du territoire,
- participation à la mise en œuvre d'une offre de formation à distance pour l'ensemble des centres, métropolitains, ultra-marins et étrangers.

Objectifs pédagogiques :

Le titulaire dirigera, coordonnera et administrera le programme de formation du Conservatoire national des arts et métiers dans le domaine de l'actuariat. Il sera en particulier responsable du master d'actuariat, et devra proposer un plan de développement du programme existant, en liaison avec les chaires voisines telles que l'assurance ou la finance, mais aussi les chaires du domaine de la statistique ou de la modélisation des risques.

Comme coordonnateur du programme d'actuariat du Cnam, le/la titulaire devra gérer l'ensemble de l'équipe de formateurs (enseignants-chercheurs permanents, professeurs associés ou vacataires), et devra également s'assurer que l'offre de formation reste conforme aux standards exigés par la profession, sur le plan national ou international. A cet égard, il sera l'interlocuteur privilégié de l'Institut des Actuaire dans le cadre de l'accord ouvrant droit aux diplômés du master d'actuariat de se présenter à l'admission de l'Institut des Actuaire. Le/la titulaire devra également étudier les conditions de déploiement du programme dans le réseau du Conservatoire national des arts et métiers, et veiller sur l'ensemble des formations en actuariat dispensées au sein de ce réseau.

Les candidats devront aussi intervenir personnellement dans la formation en délivrant des cours et en encadrant des mémoires d'actuariat du master ou des thèses en actuariat.

Par ailleurs, les candidats devront également apporter la preuve de leur intérêt pour la recherche (expérience, publications) et leur volonté de la développer dans le domaine de l'actuariat au sein du Cnam, éventuellement en relation avec d'autres chaires du Cnam, avec des chercheurs hors du Cnam, et avec des entreprises. Le titulaire de chaire en actuariat devra être rattaché au laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa) qui est une équipe d'accueil du Cnam (EA4603).

Objectifs de professionnalisation :

Le(la) candidat(e) devra rapprocher la formation dans le domaine de l'actuariat des professions qui utilisent des actuaire. Il devra veiller au rayonnement international du Conservatoire national des arts et métiers dans ce domaine. Tout candidat devra bénéficier d'une forte notoriété et d'une reconnaissance officielle émanant de la profession.

Une des caractéristiques marquantes de la formation offerte par le Conservatoire national des arts et métiers est de chercher à être en prise constante avec les pratiques professionnelles, et d'anticiper – autant que faire se peut – les évolutions de ces pratiques afin de dispenser les enseignements les plus utiles et adéquats possibles. A ce titre, les candidats apporteront la preuve d'une expérience de haut niveau et d'un réel rayonnement professionnel dans le domaine de l'actuariat, en particulier de l'actuariat d'assurance, ainsi que d'une bonne connaissance des perspectives de développement du métier d'actuaire. Dans le cadre d'une expérience principalement universitaire, le (la) candidat(e) pourra mettre en valeur les actions concrètes qui auront souligné son ouverture sur le monde professionnel.

Autres responsabilités :

Le/la PRCM en actuariat devra représenter le Cnam au sein des différentes instances, nationales (e.g. Institut des Actuaire) ou internationales (e.g. International Actuarial Association), et veiller à la réputation et au rayonnement de l'ensemble du programme d'actuariat auprès de ses différentes parties prenantes (étudiants/auditeurs, enseignants-chercheurs, praticiens, associations professionnelles, etc.).

Il/elle devra aussi faire preuve de trans-disciplinarité afin de comprendre les évolutions des pratiques et des métiers de l'actuariat. L'impact des évolutions technologiques liées à la transformation numérique (e.g. données massives ou intelligence artificielle) devra être suivi et analysé. De même, certaines questions d'éthique (par exemple liées à la confidentialité des données et la transparence des algorithmes) et les évolutions réglementaires afférentes (e.g. RGPD) ne pourront être ignorées.

CONTACT

NOM Prénom: THAMALET Marion

Fonctions : Secrétaire générale – EPN 9

Coordonnées : 01 58 80 83 58
marion.thamalet@lecnam.net

CANDIDATURE

Limitée à 8 pages comprenant :

- CV
- Vos projets pour la chaire
- Expérience dans le champ associé au profil
- Copie de votre pièce d'identité
- Travaux et publications
- Titres
- Copie pièce d'identité

Les dossiers de candidatures doivent être **envoyés au plus tard le 21 avril 2019** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

CNAM-
Administrateur Général
(recrutement PRCM)
292 rue Saint Martin
75141 PARIS cedex 03